

15ème législature

Question N° : 33747	De Mme Valérie Gomez-Bassac (La République en Marche - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Covid 19 - décontamination des milieux clos	Analyse > Covid 19 - décontamination des milieux clos.
Question publiée au JO le : 10/11/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 04/05/2021 Date de renouvellement : 26/10/2021 Date de renouvellement : 01/02/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Gomez-Bassac appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la décontamination des milieux clos, notamment en milieu hospitalier. Le système de décontamination des milieux clos par les UVC, la photocatalyse ou l'ozone permet la possibilité de proposer un moyen de prévention supplémentaire à la population. Alors que, dans de nombreux hôpitaux, les locaux accueillant les malades de la covid-19 ne disposent d'aucune fenêtre pour l'aération, juste une climatisation qui doit être arrêtée pour éviter la propagation à travers les étages, elle souhaite connaître les dispositions que compte prendre le Gouvernement sur la désinfection de l'air par les UVC, la photocatalyse ou l'ozone, dont l'efficacité a été validée par l'Institut Pasteur.